

## Les filles « décrocheuses » scolaires en France » Ghislaïne Durand, Professeure des écoles

Ma très chère Michèle

Tu sais à quel point j'aurais été heureuse de pouvoir témoigner de mon expérience de professeur des écoles en Réseau d'éducation Prioritaire et plus encore de mes missions comme Experte auprès du Conseil de l'Europe pour la scolarisation des enfants Roms...

Mais voilà, j'ai essuyé un refus de mon administration de tutelle, qui considère que ce « serait manquer à mon obligation de réserve »... Je n'ai pas eu l'autorisation d'absence qui m'aurait permis d'être parmi vous !

Il est vrai que j'ai une Petite Section d'enfants de deux ans qui dorment l'après midi et que si je ne suis pas là pour surveiller la sieste...

**Les enfants des 1500 roms migrants et des 800 000 gitans français qui eux ne peuvent pas aller à l'école en France, dans notre beau pays régulièrement condamné ... ne méritaient pas 2 heures de mon temps de fonctionnaire pour témoigner de la violence institutionnelle dont ils sont l'objet. Comme dirait notre ami Macron le statut a besoin d'être lessivé, mais là n'est pas la question ou si peu... ! Fonctionnaire servant la République mais quelle République ?**

Le rapport de 2004 commandé par l'Union Européenne à LLana Hollo, éminente chercheuse canadienne, a démontré combien **l'antitsiganisme à la française, relève d'un racisme d'état... Nous sommes parmi les 27 états celui où cela se passe le plus mal. Les quelques 500 pages du Rapport, les travaux du professeur Jean Pierre Liegeois, ses innombrables livres témoignent que les gitans français ne sont pas inconnus mais volontairement méconnus des services de l'état.**

Ce n'est pas pour rien que nous avons eu une Recommandation du Conseil de l'Europe, nous l'avons eu pour l'Enseignement, pas pour le logement... ou la Santé.

Hélas cela n'a pas servi à grand-chose.

Au manque de volonté politique, c'est substituée la force d'Inertie.

Le terme rom, est le terme générique choisi par l'union européenne pour parler de cette population. Il vient de romani tchel qui signifie peuple romani. Quelle famille n'a pas parlé de « romanichels » « bohémiens »... ? Depuis longtemps les santonniers en Provence ont un « boumian » dans la crèche ! Qu'à cela ne tienne.

L'état nie cette population.... On continue de parler de classe « Allophones...UPE2A...

Car en France les filles mais les garçons aussi sont exclus de la scolarité primaire obligatoire. Ce n'est pas l'expression d'une volonté si les filles sont décrocheuses mais bien parce la **caravane n'étant pas reconnue comme lieu d'habitation, et bien les municipalités, n'inscrivent tout simplement pas les enfants.**

Autrefois, les directeurs et directrices d'école quand se présentait un enfant dit « du voyage » l'inscrivait sans trop de difficulté sur leurs registres matricules, et l'amenait bon gré, mal gré dans une classe mais maintenant, même le coloriage au fond d'une classe, n'est plus possible. Ce sont les services éducatifs des mairies qui ont en charge l'inscription, alors que l'école elle a en charge, l'admission.

Depuis le fameux sésame, qu'est le certificat d'inscription, nous avons perdu ces enfants qui de fait apprennent à lire non plus comme j'ai pu le faire sur les bancs de l'école républicaine, mais dans une « Bible » celle des « évangélistes », car ces populations ont tendance à se regrouper, pour plus de commodité.

Il est en effet plus difficile de s'opposer à 100 caravanes, qu'à dix.

Grâce à Xavier Darcos, nous avons obtenu avec notre association Regards de Femmes Tsiganes, que les cours du CNED soient gratuits, mais aujourd'hui, si la gratuité n'est pas remise en cause nous avons à faire face aux « pédagogismes suintant de bonnes intentions de la rue de Grenelle » qui n'ont rien trouvé de mieux que de compliquer l'inscription au CNED... Il faut que les adolescentes et adolescents aillent au collège ! sur place....

Injonction est donnée aux familles de le faire même s'ils ont été exclus de l'école dès le plus jeune âge ! Nous ne sommes plus à une contradiction près.

Najat Vallaud Belkacem vient de nous expliquer que notre ministère est prêt pour accueillir les enfants des 24 000 réfugiés syriens... mais toujours rien pour ces « petits français » itinérants !

Suivant la capacité économique des parents... la situation est la suivante :

Pour les plus aisés, il y a « Acadomia » ou des « professeurs payés » qui suivent le groupe, jusqu'au CM2 et ensuite de la sixième au lycée, les enfants vont en pension, et rejoignent pour les vacances, les familles itinérantes...

Pour ceux qui sont dans les missions des évangélistes, c'est le pasteur qui assure un « semblant » de scolarité et d'enseignement religieux, civique et moral. Il est très difficile ensuite de se soustraire au clan (Cf. le film Jimmy Rivière),

Je vous laisse imaginer ce qu'il est de l'avenir des filles qui se marient jeunes, deviennent de jeunes mamans, et vivant en vase clos n'ont même plus les possibilités qu'avaient nos mères et nos grand-mères.

Je vais encore comme une institutrice du XIXème siècle, convaincre des « pères » de laisser leur fille aller au collège ...et je n'y arrive que très peu, sauf si je trouve des « roms français sédentaires » qui acceptent de prendre chez eux pendant quelques années, telle ou telle jeune fille !

Il y a enfin ceux qui vivent sur des « aires d'accueil » Ce sont des situations d'exclusion, de grande paupérisation dont il est très difficile de se sortir...Les plus malignes essaient de faire des « bêtises » pour ensuite être placées en foyer. Ce qui leur donne une chance de vivre autrement, mais à ce jour, ce n'est pas la voie royale pour faire HEC, ou l'ENA. Les dés sont pipés dès la naissance ...

Bien sûr, ça et là, dans l'institution scolaire on trouvera des bonnes volontés.

Mais des bonnes volontés individuelles même nombreuses ne font pas de la volonté politique.

L'avocate de l'association, maîtresse Leila Nemir, avocate au barreau de Lyon, docteure en droit de la famille a porté beaucoup de dossiers et de recours en particulier, ici .dans notre région. Le recours contre la maire de Brindas qui avait radié abusivement de l'école primaire un enfant de CP et un de CM2 au motif qu'ils habitaient une caravane sur un terrain privé appartenant à leurs parents.

Le pire c'est qu'il a fallu que l'association engage une procédure juridique pour cela, car les services de l'éducation nationale, bien que prévenus ne se sont pas opposés à cette radiation.

Traiter de la scolarisation des enfants roms, c'est pointer tout ce qui dysfonctionne dans notre système éducatif, et bien au-delà puisqu'aujourd'hui nous avons des enfants « français » non reconnus par leurs parents, sans état civil !!!

Toujours parce que dans le droit français, le droit à la propriété et de la propriété prime sur le droit de l'homme... mais il nous faudrait beaucoup plus de temps pour parler de tout cela ! Peut-être un prochain café de Regards de Femmes ?

Pour la déscolarisation des filles « gitanes, roms bohémiennes » il s'agit bien d'un décrochage, consécutif à un anti tsiganisme d'état.

Cela surprend peut être les Français, mais que les Français.

Depuis plusieurs années, j'ai des étudiants, chinois, russes, américains qui viennent faire leur « thèse » sur ce sujet... Ainsi dans les instances internationales, il n'est pas rare de voir l'arrogance française, toujours prompte à donner des leçons de morales aux autres, se faire tancer sur cette question !

Mais je voudrais aussi en très peu de lignes parler des filles musulmanes décrocheuses scolaires.

Maître Nemir partage ce combat avec le consul pour lequel elle prête ses talents, et dès qu'un cas lui est signalé, elle s'en occupe...

Nous avons toutes connues, il y a quelques années, la lycéenne ou l'étudiante que la famille envoyait au « bled », pour les vacances et qui se retrouvait mariée de force...

Maintenant, à l'inverse, c'est l'époux que l'on fait venir de Turquie ou du « bled » et que l'on marie à une petite cousine, à peine pubère... Mariage devant le Taleb bien sur... mais la petite en question disparaît des écrans radars, à peine ses 16 ans révolus, que la scolarité se passe bien ou pas...

Je voudrais parler des petites filles que l'on ne voit plus réapparaître dès qu'elles deviennent « jeunes filles » et ce dès le CM2... Bien que signalées à l'Académie, je n'ai jamais vu un inspecteur de l'éducation nationale se déplacer dans les familles pour voir ce qui se passe... Alors que pour un agriculteur en Bresse, cela fait la une des journaux

Je ne parle pas non plus des difficultés que nous rencontrons quand nous avons un maître au CP, à l'instar des professions de santé, les parents défilent pour demander à ce que la petite fille soit dans une classe avec une « maîtresse »

Je voudrais juste vous parler d'une « anecdote »

Il y a de cela quelques jours, mardi 29 septembre à 18 heures, lors d'une animation pédagogique obligatoire, j'ai participé à une visite de quartier (Bron -Terrailon).

Je ne pensais pas découvrir à cette occasion, que notre institution vanterait le fait qu'une journée réservée exclusivement aux filles pour faire du sport sur un terrain municipal quand les autres jours sont exclusivement réservés aux garçons,... Initiative présentée comme une « avancée » pour récupérer les filles qui ne sortent plus, car il faut évidemment tenir compte du « quartier » des « parents »....

Bref, cela ne gênait personne, sauf une autre de mes collègues qui après les horaires aménagés des piscines trouvait que « ça commence à bien faire »... Mais à part nous deux, les Responsables de la ville, désormais partenaires incontournables depuis la loi de refondation de l'école, les profs de collèges, les cadres de l'éducation nationale animant la réunion, tous les directeurs ou animateurs des centres sociaux partenaires – tous des hommes- trouvaient eux que nous ne « mettions pas de bonne volonté » que nous étions un peu « réactionnaires »

Tout cela pour dire que si l'objectif du colloque est de :

***Rappeler les principes de base pour une éducation de qualité non sexiste...***

J'avais évidemment des tas de choses à partager avec vous, Je comprends que mon quotidien d'enseignante de quartier REP de la banlieue lyonnaise ne soit pas en adéquation avec les discours officiels.

Comme dit le proverbe : les enfants du forgeron n'ont pas peur des étincelles.

Le Directeur des Services Académiques du Rhône, n'est à priori pas fils de forgeron, et, aurait-il craint que ma liberté de ton puisse en créer ?

Quoiqu'il en soit, ma Chère Michèle, tu es une étincelle à toi toute seule, qu'elle puisse apporter la joie, et l'espoir au cœur de chaque participant...

Je suis vraiment désolée de ne pouvoir partager avec vous des moments aussi réconfortants.

Bonne Journée à tous et à toutes.

Ghislaine Durand